



Territoires

Les frontières qui bornent notre département font notre territoire. Elles vous rassemblent, Mayennaises et Mayennais, au sein de dix intercommunalités qui elles-mêmes intègrent 255 communes. Au-delà de ce territoire unificateur, chaque commune porte son histoire et ses spécificités. C'est le rôle de votre département de veiller par son action, à maintenir et développer l'attractivité, atténuer et diminuer les disparités de développement entre les zones urbaines et rurales, améliorer votre quotidien.

Projet et accompagnement du département pour les territoires de Mayenne

Pour mener à bien les objectifs que le département s'est fixé pour les territoires mayennais, différentes actions sont mises en place.

Il investit dans le très haut débit pour tous : depuis 2008, plus de 56 opérations de construction ont été engagées par le Conseil Départemental pour un investissement de plus de 5 millions d'euros. L'installation du très haut débit pour tous, c'est-à-dire la fibre optique, permet un accès à Internet 200 fois plus rapide qu'avec l'ADSL, un stockage des données simplifié et la télévision en ultra haute définition.

Il soutient l'agriculture mayennaise face à un environnement de plus en plus concurrentiel et met en oeuvre la procédure d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental.

Il accompagne les intercommunalités et supporte les opérations d'immobilier d'entreprise. Le Département de la Mayenne aide jusqu'à 75 % les projets de construction, d'extension ou réhabilitation de locaux industriels et artisanaux .

Il a créé les contrats de territoire pour accompagner financièrement les intercommunalités mayennaises. L'objectif de ces contrats de territoire est de simplifier, assouplir et rendre lisible, l'action départementale.

Il propose une aide aux collectivités locales à travers des organismes tels que le **CAUE** (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) et l'**EPFL 53** (Établissement Public Foncier Local).

Il accompagne le développement des infrastructures de transport collectif : véritable facteur de développement local et d'attractivité, le transport collectif mérite une attention particulière. Avec la LGV Bretagne-Pays de la Loire (Ligne Grande Vitesse) ou la participation du département au pôle d'échanges multimodal de la gare de Laval, le Département reste très attentif à ce que le territoire soit bien desservi et accessible par tous.